

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Ingénierie et gestion des interventions sociales et médico-sociales

- Université de Nantes

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, langues, sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de master *Ingénierie et gestion des interventions sociales et médico-sociales* (IGISM) de l'Université de Nantes est un master professionnel habilité depuis 2005 et situé à Nantes. Il s'inscrit dans le contexte des mutations du secteur de l'intervention sociale et du médico-social. Ce secteur est en effet marqué par une forte segmentation des structures, mais aussi par une injonction à se constituer en réseau. D'où l'émergence d'emplois d'encadrement, recrutés à partir d'une formation pluridisciplinaire de haut niveau couplée à une forte intervention des professionnels de terrain. Les disciplines d'appui montrent la diversité du champ de l'intervention des futurs cadres : sciences de gestion, sciences politiques, économie, géographie, sociologie, psychologie, et éthique professionnelle.

C'est pourquoi l'objectif du master *IGISM* est essentiellement professionnalisant. Cela correspond d'ailleurs à l'ambition de l'établissement nantais d'occuper une place privilégiée dans le domaine de la formation des professionnels de l'intervention sociale. Le master repose ainsi sur des conventions instituées avec des organismes de formation du champ social (ARIFTS, Association régionale des instituts de formation en travail social). Il comporte deux spécialités, distinctes dès la première année de master (M1), elles-mêmes liées à des diplômes d'État de niveau I du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé. Il s'agit donc d'une « double concomitance » des diplômes :

1/ Spécialité *Management des organisations d'intervention sociale et médico-sociale* (MOISM), à laquelle est adossé le CAFDES (Certificat d'aptitude à la fonction de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale, niveau I). L'agrément du ministère des Affaires sociales a été obtenu par l'ARIFTS et signé avec l'Université de Nantes en 2007.

2/ Spécialité *Conseil en développement d'interventions sociales et médico-sociales* (CDISM), à laquelle est lié le DEIS (Diplôme d'État d'intervention sociale, niveau I). L'agrément a été signé en 2005, à la suite de la réforme du DEIS, ce qui a fait de l'Université de Nantes le seul établissement de formation dans la région Pays de Loire.

La formation a fixé sa capacité d'accueil à 43-45 entrants en M1, dont 15 en formation initiale (FI). L'essentiel des effectifs provient de professionnels du social en formation continue (FC).

Le volume horaire inclut 709 heures de présentiel, soit 356 heures en M1 et 353 heures en deuxième année (M2), auxquelles s'ajoutent 24 heures de stage. Etant donné la part importante d'étudiants en formation continue, le dossier tend à considérer qu'il s'agit d'un maximum possible et que la plus large partie du stage se déroule durant l'exercice professionnel des étudiants. La programmation des heures de présentiel prévoit une semaine de regroupement par mois (10 mois par an) à laquelle s'ajoutent trois jours sur chaque année de master.

Synthèse de l'évaluation

Le dossier est synthétique avec de nombreux tableaux et schémas récapitulatifs mais trop succinct sur plusieurs items (notamment les conditions d'accès, les modalités d'évaluation, le suivi des étudiants et l'acquisition des compétences). Un décalage s'observe lors de la confrontation avec les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP, notamment sur l'accès à la concomitance des diplômes).

La formation apparaît attractive et semble bien intégrée dans le réseau local du champ de l'intervention sociale (ancrage historique dans le paysage local de la formation relative au champ de l'intervention sociale, nombre d'intervenants professionnels dans la formation, partenariat avec l'ARIFTS et le centre régional pour les enfants et les adolescents inadaptés CREAI, mention récurrente tout au long du rapport au réseau du secteur social et médico-social) ; mais il aurait été intéressant d'avoir davantage d'illustrations à ce niveau. L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire et comporte de nombreux professionnels. Elle s'est organisée selon un système de co-responsabilité : chaque unité d'enseignement (UE) est co-attribuée à un enseignant-chercheur et à un professionnel désigné par les réseaux partenaires.

Quelques points méritent une attention particulière. En effet, si les taux de réussite au M1 sont bons, ils paraissent un peu faibles en M2 où l'on compte jusqu'à sept à huit ajournés par spécialité. Le stage en tant que tel n'est pas mentionné dans les UE et n'est validé par aucun ECTS. Les liens (éventuels) entre le projet, les travaux de terrains, le stage et le mémoire de M2 ne sont pas précisés. Il n'y pas d'éléments indiquant un suivi individuel des stages, sous la forme d'un tutorat ou autre. Comme cette dimension concerne essentiellement les étudiants inscrits en formation initiale, il s'agit là d'une différence entre les publics qu'il conviendrait de gommer. La place de l'international est quasiment absente du dossier, ce que reconnaît par ailleurs l'équipe. La place du numérique est restreinte à la maîtrise d'outils informatiques (expérimentation de la préparation du C2i, certificat informatique et internet) et aucune plateforme en ligne n'est citée. Cela paraît d'autant plus étonnant que le dossier déplore la tendance à systématiser et à segmenter les évaluations, alors que les outils numériques offrent de nombreuses possibilités idoines. Une clarification de la structure et des modalités d'évaluation s'avère indispensable, car l'organisation actuelle déborde du cadre légal du master. D'un côté, les diplômes (DEIS et CAFDES) semblent absorber le projet pédagogique, de l'autre l'accent est mis sur les spécialités. Dans tous les cas, on perd de vue la singularité des deux spécialités du master et les modalités de l'imbrication des objectifs du master avec ceux des deux diplômes.

L'absence d'adossement à des structures de recherche constitue un gros point faible. Perceptible dans la faible place attribuée au mémoire de recherche, il a des conséquences sur le rayonnement national et international de la formation.

Points forts :

- Formation bien insérée dans les réseaux professionnels locaux et reposant sur des conventions instituées avec des organismes de formation du champ social.
- Concomitance des diplômes DEIS et CAFDIS avec le master et possibilité d'une passerelle entre les spécialités à l'issue du M1.
- Positionnement favorable dans l'offre régionale de formation dans le domaine de l'intervention sociale et médico-sociale.
- Equipe pluridisciplinaire qui pratique le partage de responsabilités avec les intervenants professionnels.
- Ouverture à la formation continue.

Points faibles :

- Absence d'adossement à au moins une équipe de recherche.
- Résultats décevants en M2.
- Règles draconiennes de sélection des entrants en FI et discrimination par rapport aux étudiants en FC (non concomitance des diplômes pour les étudiants en FI).
- Système de stage qui accentue la discrimination à l'égard des étudiants en FI.
- Dimension internationale absente.
- Sous-exploitation des ressources numériques, notamment dans le domaine de l'évaluation à distance.

Recommandations :

Les conditions d'accès au master doivent être précisées et transformées (au moins pour certaines qui apparaissent véritablement discriminantes pour les étudiants en formation initiale). Le caractère sélectif de la concomitance des diplômes (dont les conditions et le fonctionnement ne sont pas précisés) tend en effet à créer des régimes particuliers de formation en fonction du profil des étudiants (à la faveur des FC auxquels semble s'adresser presque exclusivement la concomitance), ce qui fait perdre de la valeur à la mutualisation de nombreux enseignements. Il conviendrait de ne pas privilégier un profil entrant, à savoir les étudiants en formation continue au détriment des étudiants en formation initiale, de clarifier les conditions d'entrée en M1 et en M2, ainsi que l'accès à la concomitance des diplômes. La place et le suivi des stages devraient être clarifiés. On ne peut que recommander, au moins à titre transitoire, que la formation s'adosse à l'un des laboratoires de l'unité de formation et de recherche (UFR) de rattachement (UFR de Psychologie) ou du département de sociologie. Enfin, une meilleure coordination des flux d'entrants par un jeu de coordination avec les autres centres de formation serait souhaitable.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le master se structure en deux spécialités : <i>Management des organisations d'intervention sociale et médico-sociale (MOISM)</i> d'une part, et <i>Conseil en développement d'interventions sociales et médico-sociales (CDISM)</i>, d'autre part. A ces spécialités se greffent deux diplômes de niveau I du Ministère des Affaires Sociales, ce qui offre une double concomitance des diplômes : spécialité <i>CDISM</i> et <i>DEIS</i> d'une part, et spécialité <i>MOISM</i> et <i>CAFDES</i>, d'autre part.</p> <p>Cependant, on est surpris que ces deux spécialités ne soient pas clairement distinguées au niveau de leurs débouchés professionnels. Ainsi, les fiches RNCP établies pour chaque spécialité en 2011 évoquent les mêmes emplois de cadre dirigeant de structure, d'établissement ou de service du champ de l'intervention sociale : cadre du public, d'inspection, de contrôle, de régulation ou d'ingénierie de projets. D'une manière générale, le dossier est peu explicite sur les types de débouchés, considérant que les diplômes visés (<i>DEIS</i> et <i>CAFDES</i>) se suffisent à eux-mêmes. Pourtant, l'obtention de ces diplômes n'est pas systématique.</p> <p>Le choix entre les deux spécialités intervient dès le M1. Une (seule) passerelle entre les deux spécialités du M1 au M2 est indiquée dans la fiche RNCP pour les étudiants qui ont choisi la spécialité <i>MOISM</i> en M1, qui peuvent rejoindre en M2 la spécialité <i>CDISM</i> sur décision de la commission pédagogique ad hoc. Cependant, 60 % des enseignements sont communs aux deux spécialités (en M1 et en M2).</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation se situe au croisement de trois domaines : les <i>Sciences humaines et sociales (SHS)</i>, les <i>Sciences, technologies, santé (STS)</i> et <i>Droit, économie, gestion (DEG)</i>. Elle occupe un positionnement très favorable. Le dossier est très explicite en présentant un tableau des formations équivalentes dans l'ensemble du Grand Ouest. Celui-ci atteste que le master <i>IGISM</i> est « la seule formation universitaire spécifique de niveau I dans la région Pays-de-Loire pour la formation des cadres de direction et des cadres d'appui pour le champ du travail social et de l'intervention sociale ». Cette attractivité s'explique par la faiblesse des plus petits centres de formation, le plus souvent non-universitaires, dont l'ouverture reste, chaque année, aléatoire (l'exemple de la formation au <i>CAFDES</i> présente à Angers sur le site du Conservatoire national des arts et métiers, <i>CNAM</i>, est cité).</p> <p>On peut cependant s'étonner qu'il n'y ait pas de coordination entre les différents centres de formation de la région pour éviter des ratages dans les rentrées. Cette concertation paraît d'autant plus opportune que le responsable actuel de la formation est président du Réseau universitaire des formations du social (<i>RUFS</i>).</p> <p>Les relations entre la formation et les milieux socio-professionnels paraissent fort étroites : participation au réseau <i>ARIFTS</i> et intervention de nombreux professionnels parmi les formateurs (il est difficile de donner un chiffre : les annexes ne précisent pas l'appartenance professionnelle des enseignants vacataires). Néanmoins, au niveau du volume horaire, la part assurée par les professionnels du champ est prépondérante (51 % en M1 et 59,6 % en M2, toutes spécialités confondues). On peut regretter que la présentation des réseaux professionnels ne soit pas plus développée dans le dossier.</p> <p>Cependant, et c'est le principal point faible du dossier, la formation n'est actuellement adossée à aucun laboratoire de recherche. Certes, le dossier explique qu'a été envisagé, puis mis en sommeil, le projet de création d'un « Pôle ressource régional recherche-formation en intervention sociale en Pays-de-Loire », cependant, on pourrait suggérer qu'à titre provisoire, le master s'adosse à l'un des laboratoires présents dans l'UFR de Psychologie ou de sociologie.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe comprend 42 membres, dont la majeure partie se compose de professionnels du champ de l'intervention sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 13 universitaires (de l'Université de Nantes ou d'autres universités), dont 5 maîtres de conférences, 3 professeurs des universités, 2 professionnels associés à temps partiel, 1 ingénieur d'études, 1 responsable de l'Ecole des hautes études en santé publique et 1 docteur ;

	<ul style="list-style-type: none"> - 6 formateurs d'organismes partenaires (ARIFTS ou Centre régional d'études, d'action et d'information - CREAL - Pays de Loire) ; - 23 formateurs vacataires (rattachement professionnel non précisé). <p>Cette présence de nombreux professionnels de terrain est un atout majeur pour l'insertion professionnelle des diplômés.</p> <p>Du point de vue de la répartition horaire, les heures encadrées par les enseignants-chercheurs et par les professionnels sont réparties de manière quasi-égale en M1 et plus à l'avantage des professionnels en M2, ce qui correspond à la perspective de professionnalisation.</p> <p>Chez les enseignants-chercheurs (EC), aucune section CNU (Conseil National des Universités) n'apparaît dominante : 1 EC en 5^e section (sciences économiques), 1 en 16^e (psychologie), 2 en 19^e (sociologie), 1 en 27^e (informatique). Certes, le dossier y voit un signe de la pluridisciplinarité des EC impliqués dans le champ de l'intervention sociale, cependant, cela pourrait être le signe d'une certaine marginalisation au sein des équipes de recherche de l'établissement. Ainsi, la formation n'a pas d'UFR de rattachement pérenne, mais est rattachée ponctuellement à l'UFR dont fait partie le responsable de la formation (actuellement, il s'agit de l'UFR de Psychologie). Cette formule apparaît peu opportune pour mobiliser des ressources de manière pérenne. Elle souligne l'identification du pilotage avec le principal responsable de la formation, ce qui pourrait s'avérer dangereux en cas d'indisponibilité personnelle. Il est vrai que le dossier indique que la transition est assurée pour une passation en 2017.</p> <p>L'équipe s'est organisée selon un système de co-responsabilité : chaque unité d'enseignement (UE) est co-attribuée à un enseignant-chercheur et à un professionnel désigné par les réseaux partenaires.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Le nombre d'inscrits, notamment les entrées en M1, connaît un fléchissement relatif : 93 inscrits en 2010-2011 (46 en M1 et 47 en M2) à 82 en 2014-2015 (39 en M1 et 43 en M2). Le dossier explique cette baisse par le contexte de ralentissement des financements dans le cadre de la formation continue. Le nombre d'inscrits en FI est fixé à 15 places.</p> <p>Le rapport des effectifs inscrits dans les deux spécialités reste stable : la spécialité <i>CDIS</i> l'emporte sur la spécialité <i>MOISM</i> (en 2014-2015 : 23 inscrits en M1 pour la première et 19 pour la seconde).</p> <p>Une sélection (notamment pour les inscriptions en FI) intervient à l'entrée du M1 ; ensuite, le passage en M2 est quasi-automatique (jamais plus de 2 ajournés par an) ; en revanche, l'échec en M2 apparaît plus fort (entre 6 et 8 échecs chaque année pour la spécialité <i>CDIS</i> et entre 2 et 7 pour la spécialité <i>MOISM</i>). Cela donne l'impression que les évaluations les plus discriminantes (comme le mémoire écrit) n'interviennent qu'en M2.</p> <p>On peut regretter que la réussite aux diplômes d'état associés aux deux spécialités ne soit pas mentionnée dans le dossier. Les fiches RNCP indiquent une restriction de l'accès aux CAFDES et au DEIS aux seuls « étudiants en formation continue permanente remplissant les conditions spécifiques d'accès à ce diplôme ». Dès lors, on se demande comment se justifie une telle différence de traitement envers les étudiants en formation initiale.</p> <p>L'insertion professionnelle est citée comme l'un des points de satisfaction du dossier. Cette évaluation se base sur un questionnaire adressé à 153 sortants des quatre dernières promotions (de 2010-2011 à 2013-2014). Le taux de réponse paraît effectivement satisfaisant (66 %) et évalue à 61,4 % les diplômés devenus cadres (« majoritairement de direction, mais aussi d'appui »). Environ 10,9 % des diplômés occupent des emplois de formateurs-coordonateurs, sans forcément avoir des responsabilités d'encadrement ; 10,9 % occupent des « métiers de base », de type travailleurs sociaux, pour lesquels ils sont trop diplômés.</p> <p>Les poursuites d'études en doctorat ne sont pas l'objectif visé. Néanmoins, le dossier mentionne les débats en cours sur l'émergence possible d'une mention de doctorat <i>Travail social</i> qui pourrait alors accueillir les diplômés. Dans une logique universitaire, il pourrait être opportun de développer les inscriptions en thèse pour alimenter le vivier des formateurs.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>En ce qui concerne la formation à et par la recherche, elle passe notamment pour l'UE 4 : « Méthodologie générale et recherche en sciences sociales », soit 72 heures en M1 et seulement 31 heures en M2. Le nombre d'ECTS (European Credits Transfer System) affecté à cette UE paraît faible (4 au premier semestre - S1 - et au troisième - S3, 2 au deuxième - S2 - et au quatrième - S4). Si effectivement la rédaction du mémoire final pose des difficultés aux étudiants de M2, l'accroissement du volume horaire et des ECTS de méthodologie pourrait s'avérer opportun.</p> <p>La formation a choisi de privilégier une évaluation terminale de la recherche, basée sur un mémoire de M2, d'un volume significatif, et croisant plusieurs approches théoriques et méthodes de recueil de données. On peut s'interroger pour savoir si une première étape réalisée en M1 ne pourrait pas contribuer à davantage de réussite des candidats retenus en M2.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>L'objectif de professionnalisation, et plus précisément la formation « à des postures professionnelles intégrant une forte réflexion sur les dimensions politique, technique et éthique », est inséparable de la conception de ce master. C'est indéniablement un point fort.</p> <p>Cependant, le dossier distingue des logiques de professionnalisation pour les FC et les FI, confirmant les décalages repérés ci-dessus à propos des taux de réussite. En effet, pour les étudiants en formation continue, il s'agit de l'accès projeté ou prévu à un poste de cadre, voire la légitimation d'un poste à responsabilité déjà occupé. Pour les étudiants en formation initiale, il s'agit de la prise de conscience des enjeux professionnels à l'occasion du stage-mission, d'un travail en autonomie et de l'insertion dans un réseau professionnel à l'occasion de la négociation du stage avec l'organisme d'accueil.</p> <p>Il aurait été intéressant d'avoir des éléments sur les différents vecteurs de la professionnalisation (à travers des exemples sur l'intervention des professionnels, majoritaires dans l'équipe pédagogique, etc.) dans le contenu de la formation qui sont limités aux attentes, en particulier pour les étudiants en FI, dans le cadre du stage de M2 de négocier un stage-mission d'au moins 16 semaines « dans une posture d'autonomie relative maximale ».</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les informations sont insuffisantes dans le dossier et dans les fiches Annexes descriptives au diplôme (ADD) pour apprécier correctement le fonctionnement des stages. Le stage en tant que tel n'est pas mentionné dans les UE et n'est validé par aucun ECTS. Les liens (éventuels) entre le projet, les travaux de terrains, le stage et le mémoire de M2 ne sont pas précisés. Il n'y a pas d'éléments indiquant un suivi individuel des stages, sous la forme d'un tutorat ou autre.</p> <p>Les données succinctes font émettre l'hypothèse que le stage concerne uniquement les étudiants en formation initiale, et qu'il dure 8 semaines en M1 et 16 semaines en M2. En M1, le stage vise surtout l'observation et l'analyse d'une organisation ; en M2, la « mission » et la pratique professionnelle en autonomie (pas de tutorat ni de suivi individuel des stages, mais simplement un référent). On peut s'étonner d'une durée indicative de 8 semaines pour observer et apprendre à analyser et on se demande combien d'heures cela représente. Les lieux de stage ne sont pas indiqués.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Cet item est auto-analysé comme faible. Le dossier le justifie « dans la mesure où l'intervention sociale dans ses déterminations politiques (...) n'est pas immédiatement transposable d'un État à un autre, d'une culture à l'autre ». Ce repli peut s'expliquer par l'absence d'adossement au milieu de la recherche. Dans la rubrique « Recrutement » du dossier, il est cependant expliqué que les difficultés de financement et le contingentement des places en FI peuvent expliquer un rayonnement faible au plan national (l'explication vaut également pour le rayonnement international, notamment l'accueil d'étudiants étrangers).</p> <p>Il aurait été intéressant d'avoir quelques précisions sur l'accueil d'étudiants et de professeurs étrangers, notamment leur nombre (et au potentiel que cela représente éventuellement en termes de partenariats internationaux).</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le dossier ne précise pas les conditions d'entrée en M2. Pour l'entrée en M1, un traitement très différent est réservé aux entrants selon qu'ils sont en FI ou en FC, ce qui laisse entendre que la formation privilégie les professionnels, en formation continue, déjà insérés dans le monde du travail social. En effet, pour les entrants en FI, la procédure est très sélective et comprend trois étapes : 1/ deux tests écrits (capacité rédactionnelle et connaissances politico-sociales) ; 2/ classement des dossiers ; 3/ entretiens de sélection. A cet égard, on peut émettre des doutes sur la capacité des entretiens collectifs (par groupe de huit postulants) à déterminer les candidats les plus aptes (les étudiants de licence, rarement formés à ce type d'oraux collectifs à l'université, ont souvent des difficultés à collaborer dans un débat). En revanche, il n'y a pas de sélection pour les entrées en FC. Un dispositif de mise à niveau est imaginé pour les titulaires d'un niveau 3 (diplôme d'état de travail social) ; après quoi, les diplômés entrent en master par validation d'acquis. Le diplôme d'université (DU) <i>Analyse des contextes de formations et d'intervention sociale</i> (AFCIS) a été validé par le ministère des Affaires sociales comme étant le premier semestre de la formation au DEIS.</p> <p>Les modalités de recrutement par validation des acquis de l'expérience (VAE) ou par validation des acquis professionnels (VAP) ne sont pas explicitées ; de même pour la passerelle qui permet, à l'issue du M1, de changer de spécialité.</p> <p>Le dossier ne mentionne pas de dispositifs d'aide à la réussite en tant que tel. Pourtant, cela pourrait s'avérer opportun puisqu'il déplore le faible niveau culturel des détenteurs d'une licence. Néanmoins, la formation s'est dotée d'une organisation sous forme de « groupes de suivi » des étudiants (animés par le même enseignant-formateur pendant les deux années du master).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La programmation des heures de présentiel prévoit une semaine de regroupement par mois (10 mois par an) à laquelle s'ajoutent trois jours pour chaque année de master.</p> <p>Plus précisément, la formation comprend annuellement : 345 heures de présentiel (soit 222 heures de cours magistraux - CM - et 123 heures de travaux dirigés - TD) en M1 et 354 heures de présentiel (soit 232 heures de CM et 122 heures de TD) pour chacune des spécialités de M2.</p> <p>Paradoxalement, le dossier ne mentionne pas de modalités d'enseignement à distance. D'ailleurs, la place du numérique est restreinte à la maîtrise d'outils informatiques (expérimentation de la préparation du C2i, certificat informatique et internet). Mais aucune plateforme en ligne n'est citée. Cela paraît d'autant plus étonnant que le dossier déplore la tendance à systématiser et à segmenter les évaluations, alors que les outils numériques offrent de nombreuses possibilités idoines.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les fiches ADD précisent les principales modalités d'évaluation : pour la spécialité <i>MOISM</i>, il s'agit de mises en situation professionnelle, de notes d'aide à la décision et d'un mémoire en fin de M2. Pour la spécialité <i>CDISM</i>, il s'agit de mises en situation professionnelle, d'une étude de terrain et d'un mémoire en M2.</p> <p>A l'exception du mémoire, les UE sont évaluées par contrôle continu (le dossier indique une diversité des exercices, mais ne cite pas d'exemple). Le mémoire de fin de formation en M2 occupe une place très faible en regard des ECTS qui lui sont affectés (6 sur l'année de M2).</p> <p>La concomitance des diplômes implique des exigences croisées entre le master et le DEIS ou le CAFDIS. Néanmoins, le dossier ne précise pas si les soutenances sont séparées ou non.</p> <p>La dernière campagne d'habilitation du master a souligné la nécessité d'évaluer toutes les séquences d'enseignement. Mais le dossier y répond en mettant en avant 1/ la diversité des enseignements (notamment le nombre d'éléments constitutifs de chaque UE dont la durée n'excède parfois pas plus de 6h) ; 2/ la nécessité de recourir à des évaluations peu satisfaisantes pédagogiquement du type QCM ; 3/ l'importance du travail personnel déjà demandé aux étudiants. Ces arguments pourraient être mieux compris si le dossier précisait pourquoi la validation du M1 est quasi-automatique et pourquoi le nombre d'ajournés à la fin du M2 reste préoccupant.</p>

	<p>D'une manière générale, le dossier paraît incomplet : pas d'explication sur les modalités de délivrance des ECTS, pas de précision des ECTS prévus pour chaque élément constitutif, pas de règles de fonctionnement des jurys, ni même des comités de sélection des candidats à l'entrée.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Une annexe descriptive au diplôme figure à la fois pour la spécialité <i>MOISM</i> et <i>CDISM</i>.</p> <p>La définition du portefeuille de compétences calque les domaines de compétences du DEIS et du CAFDES, les exigences attendues par le master étant limitées à la démarche projet (diagnostic, enquêtes, études exploratoires) et les méthodes associées. On peut ainsi lister trois domaines de compétences pour le DEIS, qui sont la production de connaissances (mémoire), la conception et conduite d'actions (étude de terrain) et la communication et ressources humaines (rédaction d'un article, mais qui est actuellement non intégré à l'évaluation), et quatre domaines de compétences pour le CAFDES, qui sont l'élaboration et la conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service, le management et la gestion des ressources humaines, la gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou d'un service et l'expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur le territoire. Les modalités d'évaluation ne sont pas précisées pour ces quatre dernières.</p> <p>Les fiches RNCP établissent précisément les compétences transversales visées par la formation : maîtriser l'environnement du tertiaire général et du tertiaire social, maîtriser les outils d'évaluation et leur mise en œuvre, analyser une demande et proposer des solutions adaptées, anticiper, gérer le changement et proposer des solutions adaptées, travailler en équipe pluridisciplinaire, rédiger des rapports et présenter des résultats. La spécialité <i>MOISM</i> y ajoute qu'il faut pouvoir se positionner dans une fonction d'encadrement supérieur ou intermédiaire.</p> <p>Le suivi de l'acquisition des compétences passe par les groupes de suivi (par un enseignant-chercheur référent sur les deux ans de formation).</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le dossier reconnaît un manque de moyens administratifs pour assurer un suivi pérenne du devenir des diplômés ; la formation se fonde donc sur un questionnaire adressé depuis 2005 par voie électronique et sur les retours de l'association des anciens élèves créée en 2013.</p> <p>On peut regretter que l'UFR de Psychologie, à laquelle est rattachée la formation, n'ait pas développé une politique de suivi systématique des diplômés. On peut regretter également que la cellule locale d'insertion et de professionnalisation (CLIP) de l'établissement n'ait pas été saisie.</p> <p>Le suivi des diplômés apparaît insuffisant, ce qui contraste avec l'affirmation d'un fonctionnement en réseau du secteur social et médico-social et l'inscription revendiquée du master sur le plan local et national.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un conseil technique et pédagogique (CTP), commun aux trois diplômes (master <i>IGISM</i>, CAFDES, DEIS) se réunit deux fois par an. Sa composition comprend : le responsable pédagogique du master, l'ingénierie de formation, des enseignants du master (dont le nombre n'est pas précisé), les directeurs ou administrateurs des organismes partenaires du master (dont la nature et le nombre ne sont pas précisés), des représentants du milieu professionnel (directeurs de structure à caractère social ou médico-social), des représentants des syndicats professionnels du champ, des représentants étudiants (quatre) et deux experts désignés (leur domaine n'est pas mentionné).</p> <p>Il aurait été intéressant d'avoir une idée du nombre total des membres et du nombre de représentants pour chaque composante indiquée, ainsi que le rôle du CTP dans l'organisation de la formation.</p> <p>Un processus d'autoévaluation est enclenché. Il passe principalement par des questionnaires de suivi adressés par mail aux étudiants sortants depuis 2005. Un traitement de la dernière enquête (2014) est proposé à la fin du dossier. C'est particulièrement le mixage d'étudiants, aussi bien des deux spécialités que de FI et de FC qui attire les plus forts suffrages des répondants (94 % de satisfaction).</p>

Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Suivi par : Soizic GOURDEN
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire
Soizic.gourden@univ-nantes.fr
+33 (0) 240998407

Objet: Retour sur le rapport d'évaluation du Master : ingenierie et gestion des interventions sociales et medico-sociales

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Vous trouverez ci-après les réponses des responsables de formations ou de composante aux interrogations formulées dans les rapports et les commentaires sur les recommandations communiquées.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie
Universitaire

Dominique AVERTY



Identification de la formation :

Champ de formation	Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales
Type (Licence, LP, Master)	Master
Intitulé du diplôme	Ingénierie et gestion des interventions sociales et médico-sociales
Responsable de la formation	Reynald BRIZAIS (16 ^{ème}) → Philippe ALONZO (19 ^{ème})

Les réponses ici présentes reprennent les points faibles signalés par le rapporteur.

● **Absence d'adossement à au moins une équipe de recherche.**

La double concomitance avec les deux diplômes de niveau 1 du Ministère des Affaires sociales, le DEIS d'une part, et le CAFDES d'autre part, ainsi que la spécificité du champ de l'intervention sociale dans sa structuration et son fonctionnement imposent à ce Master une pluridisciplinarité assumée et effective.

Cette logique pluridisciplinaire a jusqu'à présent compliqué le rattachement à des équipes, excepté les appartenances individuelles des enseignants-chercheurs impliqués dans le déroulé pédagogique du Master. Le départ à la retraite, avant l'échéance de la nouvelle maquette du MIGISM, de son Responsable actuel, Reynald Brizais, a ouvert l'opportunité de déplacer le rattachement du Master à la sociologie, discipline d'appartenance de Philippe Alonzo qui lui succède à la direction de ce dispositif.

L'appartenance de Philippe Alonzo au Centre nantais de sociologie (CENS, FRE 3706) adosse le Master à un projet et à une équipe de recherche qui se veulent résolument généraliste. L'activité scientifique de ce laboratoire de sociologie ne se résume ni à une thématique qui épouserait étroitement un domaine de la discipline, ni à l'utilisation d'une méthode d'enquête. Ses analyses portent sur les recompositions des sociétés contemporaines (locales, nationales et étrangères).

Ainsi le cœur et le projet pédagogique du Master peut être irrigué par l'ensemble des axes de recherche du laboratoire et des chercheurs qui y travaillent, qu'il s'agisse de :

1. L'axe 1 qui étudie *la dynamique sociale* et plus précisément les questions de *justice sociale* et d'*usages des normes* ;
2. L'axe 2 centré sur l'analyse du *marché du travail et de l'emploi* ;
3. L'axe 3 qui pose la question problématique de la *relation entre les catégories administratives et la définition des populations* ;
4. L'axe 4 qui interroge *les politiques de santé et l'accès aux soins*.

Par ailleurs, le parcours « Développement social » vers lequel les étudiants de sociologie de Nantes peuvent s'orienter, lors de la troisième année de la licence, constitue une passerelle de tout premier ordre pour des étudiants de formation initiale souhaitant obtenir un diplôme de niveau 1.

Le Master MIGISM constitue l'un des Masters proposés par les cinq universités de la COMUE UBL sous la Mention « Intervention et développement social ». Les sites de Brest, Rennes 2, Nantes, Angers et Lorient sont concernés.

En fonction des ancrages de ces Universités (métropoles urbaines, territoires urbains/ruraux, diversité/homogénéité des populations) des spécificités existent également dans les modalités de fonctionnement de cette offre de Master, notamment au niveau des partenariats avec le monde professionnel de l'intervention et du développement social. Ainsi, ces cinq Universités ont, chacune, des conventions de partenariat étroit avec des instituts de formation en travail social, des regroupements d'employeurs ou des fédérations d'associations du secteur de leur région/département et ces accords débouchent pour certains sur la mise en œuvre commune de doubles diplomations.

Si de fortes spécificités existent et participent d'une offre de formation variée, complémentaire (et non-redondante) pour la ComUE UBL, la volonté de mutualiser progressivement des contenus de formation, inter-parcours caractérise les équipes pédagogiques des Masters envisagés. Ces équipes s'engagent, par exemple, dans la mise en œuvre de Colloques Recherche ComUE sur l'intervention sociale organisés collectivement par les cinq sites et proposés (en présence ou à distance) à l'ensemble des étudiants des différents Masters de la Mention Intervention et développement social. De manière générale, des mutualisations intra ou inter-régionales de contenus seront recherchées afin d'enrichir les contenus spécifiques de chaque parcours.

● **Résultats décevants en M2.**

Ce résultat ne saurait en rien être « décevant » ; nous ne gérons pas ici seulement des parcours simples d'étudiants pouvant se consacrer exclusivement à leurs études. Les personnes dont nous parlons sont pour une grande part en poste, dans des postes souvent à responsabilité, dans des établissements et services du champ social et médico-social, pour la plupart sans aucune décharge de service. Pour l'autre, nos étudiants en formation initiale, une très grande majorité d'entre eux doit cumuler études et activité salariée destinée à financer celles-ci, comme beaucoup d'étudiants de Lettres et Sciences humaines et sociales.

Pour les étudiants de formation continue, les « vrais » CIF [Congé Individuel de Formation] n'existent pratiquement plus. Les personnes sont certes autorisées à suivre la formation à l'Université par leur employeur, mais ne sont pas remplacées sur leur poste pendant leurs présences en regroupement, et doivent assumer la pleine charge de leur poste.

Rien donc de décevant dans ce résultat, mais seulement une réalité sans doute insuffisamment connue ni reconnue, et qui a par ailleurs nettement évolué au cours des vingt-cinq dernières années où j'ai pu l'observer. Les conditions de réalisation du cursus des personnes en formation continue permanente pour qui connaît la réalité actuelle de la formation continue dans le champ professionnel ici impliqué, conduisent chaque année quelques étudiants à différer la présentation de leur mémoire, bien qu'ils aient validé toutes les autres épreuves, pour ceux qui sont souvent dans la concomitance Master / DEIS ou Master / Cafdes, c'est-à-dire une double certification. Pour information, dans les années 85-90, c'était 40 % des étudiants qui suivaient le cursus MSSAT puis MST — DSTS, qui ne conduisaient pas leur cursus à son terme ! Comme indiqué dans le dossier, les résultats de 2014 [mais c'est une proportion assez régulière] laissent apparaître 6 étudiants non-admis sur 45, dont 16 étudiants en FI sur 16 reçus !

Notre Master a également fait le choix d'accueillir des étudiants en situation de handicap, qui se trouvent placés dans la nécessité de décomposer leur seconde année de Master en reportant le mémoire d'un an. Bien entendu, quand ils se présentent à la session de l'année suivante, leur réussite est enregistrée dans nos tableaux, mais ne vient pas effacer le « supposé » échec qu'indique leur présence dans la colonne des « non-admis » l'année précédente. Cela démontre à quel point il serait aussi utile dans les expertises externes de prévoir de se rapprocher parfois des réalités tangibles que nous portons ne tant qu'équipe pédagogique de terrain chaque jour. Je viens de recevoir une demande d'une étudiante diagnostiquée pour des troubles bipolaires, et qui se trouve dans ce cas de figure, ayant été hospitalisée pendant un mois. Une autre étudiante, de formation initiale, qui avait commencé son cursus l'an passé, a dû l'interrompre, pour le même diagnostic. Une troisième, dans le même registre du handicap psychique, va présenter son mémoire à la session de juin. Faut-il en être déçu ?

● **Règles draconiennes de sélection des entrants en FI et discrimination par rapport aux étudiants en FC (non-concomitance des diplômes pour les étudiants en FI).**

Les règles de sélection correspondent au statut des candidats ; les candidats en formation initiale qui sont dans le déroulement régulier de leur parcours universitaire sont sélectionnés sur des bases simples : une licence dans l'un des champs disciplinaires en lien avec l'intervention sociale ; une courte épreuve de questionnaire de réalité sociale et un test d'orthographe ont été intégrés compte tenu des niveaux actuels des étudiants à ce niveau de fin de licence, suivis d'un entretien.

Il n'y a donc ici aucune « discrimination », mais seulement le souci de ne pas engager des étudiants dans un cursus exigeant sans qu'ils n'en aient le niveau, et aussi de privilégier l'accès pour des étudiants qui manifestent une implication vérifiée dans le fonctionnement de notre réalité sociale, ce qui semble un minimum pur qui prétend exercer professionnellement dans le champ de l' "intervention sociale". Les métiers du social sont par ailleurs des métiers de l'écrit, singulièrement dans les postures de cadre (cf. les exigences renouvelées par exemple par la loi 2002-2 de rénovation de l'action sociale). Une connaissance pointue du cadre sociétal général, et une maîtrise suffisante de la rédaction, et plus généralement de l'expression, sont indispensables.

Quant à la "non-concomitance" des diplômes pour les FI, cela est simplement dû au cadre réglementaire des deux diplômes "Affaires sociales", le DEIS et le CAFDES, qui réclament des conditions d'expérience professionnelle et de diplôme dans le champ social et médico-social que nos étudiants FI n'ont tout simplement pas !! Il ne s'agit donc en rien de discrimination, mais tout simplement de *l'application du cadre de droit commun* régissant ces deux diplômes, sauf à considérer que la loi est discriminante !!

Par ailleurs, notre dispositif a imaginé la possibilité non pas de la concomitance pour les étudiants de FI, impossible pour les raisons légales déjà dites, mais d'allègements et de dispenses. En effet DEIS et FACDES ont prévu de telles dispositions pour des candidats disposant déjà d'un diplôme de niveau dans des champs voisins. Ainsi, à l'issue de leur cursus, nos étudiants FI ayant validé leur Master IGISM peuvent venir, cette fois dans le cadre de la FC, négocier un projet personnalisé de formation en vue de préparer le DEIS ou le CAFDES dans des conditions d'allègement et de dispense significatives telles que prévues dans par le cadre juridique de ces deux diplômes.

● **Système de stage qui accentue la discrimination à l'égard des étudiants en FI.**

Difficile de former des étudiants FI à une perspective de poste dans le champ de l'intervention sociale sans leur donner l'occasion d'y aller voir. Là encore, nulle "discrimination", bien au contraire ! Comme l'indique largement les retours que nous avons post-formation, les étudiants FI sont particulièrement intéressés dans ce montage par la forte orientation professionnalisant de la formation, mais aussi la présence d'étudiants en poste dans le secteur et qui leur offrent une occasion de contact avec le terrain. Quant à la différence de "régime" entre FC (pour qui – s'ils sont en poste dans le champ social) nous reprenons leur situation professionnelle pour *couvrir* l'obligation de stages faite aux autres (s'il en allait autrement les employeurs délaisseraient définitivement nos formations !), elle est ancienne, et ceux qui suivent ces situations de formation depuis longtemps savent bien qu'il y a là une impossibilité quant à l'idée d'imposer des stages hors-terrain professionnels à ces salariés. Laisser déjà leur salarié venir sur les temps dédiés à leur formation est déjà difficile à obtenir de certains employeurs, mais redoubler ces temps en imposant qu'ils aillent faire des stages au-delà des temps de regroupement (1 semaine pleine /mois !), et nous assècherions le flux aussitôt. Cette disposition est par ailleurs tout à fait commune à tous les diplômes accueillant des salariés au titre de la formation continue permanente, toutes disciplines confondues.

Par ailleurs, les situations en stages des étudiants FI, mais aussi les situations d'emploi des étudiants FC, font l'objet d'une séquence de formation, Groupe de Suivi de Formation, de 2 heures encadrées sur chaque regroupement tout au long du cursus. Le mémoire de recherche professionnel des étudiants est systématiquement consacré à un objet en lien avec leur terrain professionnel ou leur terrain de stage.

● **Dimension internationale absente.**

La complexité dans laquelle déjà nous réalisons ce montage unique en France ne saurait être augmentée par une prétention dont nous n'avons d'ailleurs pas les moyens concrets d'une internationalisation de nos problématiques. L'intervention sociale est, quel que soit le pays, totalement dépendante du politique, puisqu'elle est dans tous les cas de figure la traduction des lignes de politiques publiques consacrées à ces questions [handicap, protection de l'enfance, précarité, vieillissement...]. Cela entraîne une réelle difficulté pour prétendre tenir un propos universalisant. Nous référons cependant dans nos contenus de formation à la situation européenne qui est présentée de manière comparative, sensibilisation à l'international, certes réduit ici à l'Europe. Mais nous peinons déjà à couvrir sur le plan national tous les secteurs de ce champ de l'IS en les considérant dans leurs aspects synchroniques et diachroniques ; la vitesse en particulier d'actualisation juridico-administrative est telle dans ce secteur qu'il faut sans cesse prévoir des mises à jour.

● **Sous-exploitation des ressources numériques, notamment dans le domaine de l'évaluation à distance.**

Le Master est présent sur le site dédié Extradoc, plateforme interactive qui contient un forum, et la mise à disposition de nombreuses ressources pédagogiques !! Le dispositif Madoc — Extradoc [Le MOIGISM se trouve sur ce second réseau] n'avait pas été rappelé dans le dossier d'auto-évaluation en tant qu'il s'agit d'une ressource globale mise à disposition de toutes les formations par notre Université, et ce depuis de nombreuses années !

Quant à l'« évaluation à distance », il s'agit sans doute plutôt d'« enseignement à distance », nous n'envisageons pas de délivrer par un processus d'enseignement à distance ces diplômes.

Le champ de l'intervention sociale et médico-sociale concerne, précisons-le, des personnes en situation de handicap, en grande difficulté sociale, en grande précarité, et aussi des personnes âgées dépendantes, etc. Bref des situations où il est coutume de signaler l'importance que prend la dimension « relationnelle » et le « contact » avec l'autre humain sur qui se porte l'action. Il en va de même selon nous pour la question du « management » des équipes œuvrant dans ce champ qui n'est pas réductible à une simple application de « techniques », encore moins de recettes, ni ne peut consister en un déroulé de modes d'emploi ou de procédures qu'il s'agirait d'apprendre *à distance* et *par cœur*.

L'équipe pédagogique tient donc à conserver ce Master dans une logique de formation en présentiel, pour ces motifs, et la conception éthique que nous soutenons, en accord avec nos partenaires dans ce montage [Arifts Pays de Loire, CREA Pays de Loire].